

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017

- Pour la commune
MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre-Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin, Echevins
SCHIETSE D., HOUZE M., ~~DUMAZY F.~~, DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M., LEGRAIN P ; DE KETELE Ch., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D.~~, ~~SCHOTTE M.~~, VICO A., QUITTELIER C., LEFEBVRE F., Conseillers.
Et BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale

- Pour le CPAS
MM. HOUZE Marc, Président CPAS
DECARPENTRIE D., GERARD P., GIARDINA I., KENNIS C., MARTINET P.,
VERCRUYSSSE M-A., WACQUIER M-Paule, BUSEYNE S., Conseillers
Et ROUSE Anita, Directrice Générale

1. Présentation du rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune

PREND CONNAISSANCE par l'intermédiaire de Mme ROUSE Anita, Directrice Générale du CPAS du rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune.

2. Présentation par l'Observatoire de la Santé du profil santé de la commune et orientation des actions à entreprendre avec le PCS

Le point est annulé pour des raisons climatiques, les membres de l'Observatoire n'ayant pu se déplacer.

3. Insertion socio-professionnelle : impacts et résultats de la collaboration commune – CPAS dans le cadre du PCS

PREND CONNAISSANCE de la présentation de Mme Nadine Farvacque sur les actions de réinsertion professionnelle.

Elle explique que depuis la nouvelle législation, il revient au CPAS de créer un contrat de projet individualisé appelé PIIS avec une personne au RIS.

Les différentes actions menées dans le cadre du PIIS sont :

- Un entretien individualisé qui conduira à un contrat, une remise en ordre administrative, un suivi médical si nécessaire
- Des actions de préformation/formation
- Des aides à l'emploi
- Des actions sociales en fonction des problèmes rencontrés lors du parcours
- ...

En 2017, on compte 33 PIIS généraux et 16 PIIS étudiants, avec une tranche d'âge majoritaire les 18-35 ans.

La durée d'inoccupation moyenne est de 50 mois.

Les résultats :

- 5 remises à l'emploi
- 9 personnes inscrites en formation
- 10 personnes en remobilisation à l'emploi

Nous avons également :

- 1 article 60
- 2 intérimaires
- 2 contrats de remplacements
- 7 en formation

Parmi les PIIS étudiants :

- **7 ont réussi**
- **6 poursuivent les études**
- **6 ont échoué**